



Gigean

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de GIGEAN se réunira le :

SAMEDI 21 MARS 2020

à 10h

Salle du CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Installation du Conseil Municipal
- 2°) Election du Maire
- 3°) Fixation du nombre d'adjoints
- 4°) Election des adjoints

Affiché à Gigean le 17 mars 2020

Le Maire

Francis VEAUTE

